

Code Natura 2000 : A 231

## Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I  
Convention de Berne : Annexe II  
Convention de Bonn : Annexe II  
Statut européen : en déclin  
Liste rouge nationale : rare  
Liste rouge LR : stable

## Description de l'espèce

De la taille d'un geai, le Rollier d'Europe se distingue aisément par sa livrée bleu turquoise. L'aile est bordée de brun noir et le haut du dos et les scapulaires sont brun roux. Voix rauque de corvidés : "Rak-rak-rak..." en vol ou posé.



## Ecologie

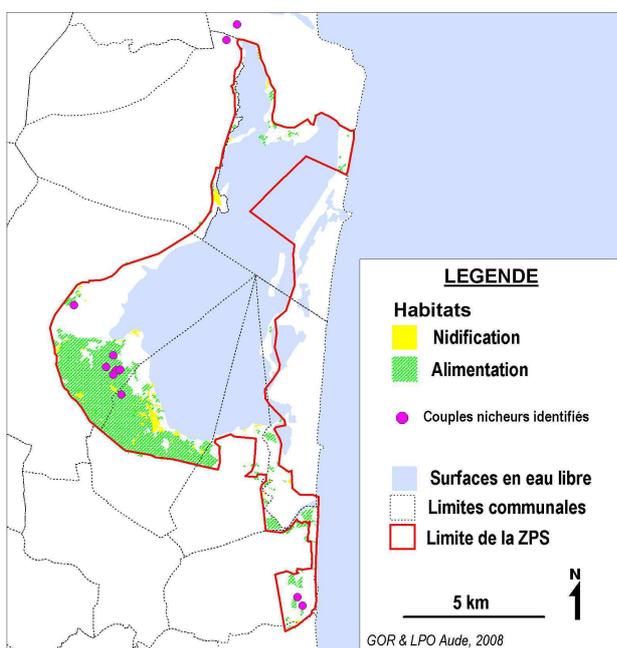
- Habitat : mosaïque de milieux, végétation basse et sèche avec de nombreux postes d'affût et des arbres creux.
- Alimentation : gros insectes en quantité (orthoptères et coléoptères principalement) et à l'occasion d'autres invertébrés et de petits amphibiens ou reptiles.
- Reproduction : niche dans des cavités naturelles, dans d'anciennes loges de pic. A défaut, il occupe aussi les nichoirs artificiels. [mai-juillet]
- Migration : hiverne en Afrique orientale à partir de la mi-août jusqu'à début avril.

## Effectifs (2000-2008)

	Min	Max	2008
Nicheur en ZPS (2000-2008)	16 c.	19c.	16-19 c.
Nicheur hors ZPS	0 c.	1 c.	0-1 c.

## Principaux habitats exploités

Vignoble (83.21), Friches (87.1), Cultures (83), Vergers (83.15), **Prairies humides méditerranéennes à hautes herbes (EUR : 6420 ; 37.4)**, Prairies humides méditerranéennes et friches (37.4/87.1).



## Distribution et tendance en France et en LR

En limite nord-ouest de son aire de répartition, sa présence est quasiment limitée aux régions PACA et LR. Si l'espèce est en déclin sur le reste de son aire de répartition, ce n'est pas le cas en France. La région LR compte à elle seule plus de 60% de la population française.

## Le Rollier d'Europe sur le complexe lagunaire de Salses-Leucate

### ❖ Etat de conservation

Le sud de l'Etang de Salses Leucate a été un des premiers sites sur lequel des nichoirs à Rollier ont été implantés. Ainsi, suite aux premières campagnes de pose en 1996/1997, le « parc » de nichoirs sur ce secteur est actuellement de 33 nichoirs.

En 2008, au moins 16 couples, dont 13 en nichoirs, soit une occupation « record » de près de 40%, ont été recensés dans la plaine de Garrieux. En 1997, seuls un à deux couple(s) nicheur(s) était inventorié sur le secteur de Garrieux contre une quinzaine en 2008, attestant de la forte augmentation de cette espèce dans ce secteur.

Un individu a stationné très tardivement sur la Plaine des Fenals au nord de la ZPS. Les habitats et la présence de vieux platanes avec de nombreuses cavités rendent ce site très favorable.

La nette augmentation des effectifs indique que le manque de cavités naturelles constitue le facteur limitant et que les ressources alimentaires sont suffisantes pour l'espèce.

### ❖ Caractéristique de l'habitat

Le Rollier d'Europe est une espèce qui affectionne les plaines cultivées méditerranéennes où les friches sont abondantes et riches en gros insectes. Nicheur cavernicole, le Rollier niche généralement dans des cavités des arbres (souvent peupliers, saules et platane) mais, à défaut, il affectionne également les nichoirs.

**Hormis le manque de cavités, compensé sur ce site par l'installation de nichoirs, l'état de conservation des habitats de Rollier au sein de la ZPS peut être jugé bon.**

### ❖ Menaces

- La disparition des haies et des vieux arbres où il niche et chasse à l'affût ;
- Les pratiques de cultures trop intensives et notamment l'utilisation de produits phytosanitaires ou celle de vermifuges sur le bétail, qui limitent le nombre d'insectes disponibles pour son alimentation.

### ❖ Mesures de gestion

- Maintenir des espaces ouverts par le pâturage ;
- Conserver de vieux arbres ;
- Initier une dynamique d'entretien des haies et de replantation ;
- Limiter l'utilisation de produits phytosanitaires et apporter les soins vétérinaires hors champs afin de limiter l'effet sur les insectes coprophages.

### ❖ Interaction avec d'autres espèces

Ces mesures sont aussi favorables à d'autres espèces de « macro-insectivores » cavernicoles comme la Huppe fasciée, la Chevêche d'Athéna et les pies-grièches.

Une attention particulière doit être apportée aux replantations de linéaires d'arbres dans le vignoble pour ne pas nuire aux espèces steppiques (Oedicnème, Alouette calandrelle).



*Nichoir à Rollier d'Europe (J. Laurens/GOR)*